

## Une conseillère communautaire en charge du Contrat Local de Santé

**Martine di Guglielmo a été nommée Conseillère déléguée en charge du Contrat Local de Santé (CLS) sur le territoire de Lorient Agglomération.**

Dans le cadre de son projet de territoire, Lorient Agglomération a souhaité s'engager auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la mise en œuvre sur son territoire d'un Contrat Local de Santé (CLS).

Les grandes orientations des actions de prévention sanitaire environnementale à mettre en œuvre ont pour enjeux d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire de Lorient Agglomération. Il s'agit de promouvoir « une santé globale » par des actions opérationnelles inscrites notamment dans le plan stratégique Santé Environnement mais adaptées aux risques sanitaires, environnementaux et socio-économiques locaux.

Le CLS est un outil essentiel pour élaborer une stratégie locale, mobiliser et fédérer les acteurs et contribuer à mettre « la santé au cœur de la politique territoriale ». Localement, il doit permettre de lutter contre les inégalités sociales et de santé, de renforcer la prévention et la promotion de la santé et d'améliorer les parcours de des habitants.



### Une élue engagée depuis longtemps dans le secteur de la santé

Originaire de Caudan, Martine Di Guglielmo s'est engagée dans une carrière dédiée au secteur de la santé. 15 années au sein de l'armée à Paris en tant que manipulatrice radio puis 30 ans à Toulon dans le secteur de la médecine nucléaire.

De retour à Caudan après avoir fait valoir ses droits à la retraite, elle a souhaité poursuivre son engagement. Depuis les dernières élections municipales, elle est adjointe aux affaires sociales et s'implique au niveau de l'Agglomération entant que conseillère communautaire et présidente de la commission sur la transition écologique.